



*Réseau
d'Ecoute,
d'Appui et d'Accompagnement
des Parents de Savoie*

Un dispositif d'aide ouvert à tous les parents

La **Conférence de la Famille de 1998** a mis en évidence des mutations sociologiques touchant la famille telles que :

- familles recomposées
- pertes des solidarités familiales (éloignement géographique du à l'emploi...)
- augmentation du nombre de familles monoparentales lié à l'augmentation du nombre de divorces

Une **circulaire interministérielle parue en mars 1999** a donc initié la création dans chaque département sous l'égide des D.D.A.S.S. d'un Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

En Savoie, le pilotage et l'animation du REAAP ont été confiés à la Caf. Depuis 1999 la Caisse d'allocations familiales de la Savoie anime donc en partenariat avec l'Etat (DDASS) et le Conseil Général, le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Savoie (**REAAP 73**)

Aujourd'hui ce réseau comporte près de **100 adhérents** (associations, communes, écoles ...) répartis sur l'ensemble du département

A QUOI SERT LE RESEAU ?

- **il met en relation des équipes** de bénévoles et/ou de professionnels qui œuvrent dans le domaine du soutien à la fonction parentale
- **il participe au financement des actions** initiées par les adhérents

Ces actions visent à :

- permettre aux **parents, futurs parents, grands parents, enfants et adolescents** de s'exprimer soit par l'organisation de groupes de paroles ou par la mise en place de projets réunissant autour d'un même thème les différents membres de la famille,
- **donner appuis et repères aux parents** ou futurs parents qui le souhaitent,
- permettre aux enfants d'être écoutés et respectés

Afin de faciliter l'accès au réseau, et à ses actions, aux familles, **un site internet** a été créé en 2002 et entièrement rénové en 2006.

www.reaap73.org

Il contient la cartographie complète des adhérents et de leurs actions, par secteurs géographiques du département et/ou par nature d'action ainsi qu'une rubrique « **SOS parents** » destinée à aider les parents à trouver des réponses à des difficultés rencontrées dans divers domaines : enfance, adolescence, toxicomanies, dyslexie...

Qu'est-ce qui est proposé ? Et comment est-ce mis en œuvre ?

Les différentes typologies d'actions développées au sein du réseau se décomposent en **7 grandes thématiques** :

- **les groupes de parole,**
- **les activités parents / enfants (animations, loisirs partagés...),**
- **les actions famille / école,**
- **les lieux d'accueil et d'écoute,**
- **les lieux d'accueil enfants / parents**
- **les actions de coordination,**
- **les conférences et supports de communication.**

Quelques exemples :

Les groupes de paroles :

Ils créent une dynamique où les difficultés se préviennent et s'estompent. Ces rencontres permettent de mettre des mots sur des situations qui du coup s'éclairent. Pour beaucoup ce sera un lieu où pourra être exprimé ce qui jusque là n'avait pas pu l'être.

Ce sont des lieux qui tentent de maintenir, de favoriser ou de rétablir les relations dans une sphère familiale.

Les activités enfants parents :

Les parents apprécient ces temps festifs organisés en grandes journées ou en ateliers créatifs dans lesquels ils peuvent partager avec leur(s) enfant(s) une passion commune ou s'en découvrir... l'occasion de parler, de faciliter la communication...et de montrer les savoirs faire de chacun ce qui permet parfois de revaloriser certains parents se percevant comme « inutiles ».

Les actions familles / école :

Ces actions permettent aux parents de mieux comprendre les informations venant de l'école, de tisser des liens de confiance avec les bénévoles puis les enseignants.

Des parents plus « aguerris » que les autres, peuvent servir d'interprètes pour traduire des documents remis par l'école à la rentrée scolaire, afin que tous les parents puissent jouer leur rôle même lorsque les difficultés linguistiques s'en mêlent.